



PREFECTURE du PUY-DE-DOME

**Direction Départementale du Territoire du Puy-de-Dôme
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et
du Logement**

COMPTE - RENDU

Comité de pilotage du Site Natura 2000 FR830 1038 « Val d'Allier Alagnon »

Réunion du 30 mars 2013

La réunion est présidée par Mme Hélène GERONIMI, sous-préfète d'Issoire

Sont présents :

Hélène GERONIMI	Sous-préfète d'Issoire
Sylvain MARSY	DREAL Auvergne
Philippe ANTOINE	DDT 63
Bernard IGONIN	Communauté de communes des Côteaux de l'Allier
Claude MASSEBOEUF	Communauté de communes Couze Val d'Allier
Marie-Claire DIDELOT	Communauté de communes Gergovie Val d'Allier
Anne GONTHIERS	Communauté de communes de Mur-ès-Allier
Guillaume PONSONNAILLE	Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'Alagnon et de ses affluents
Michelle FAUVERGUE	Mairie Authezat
Jean-Paul BERNARD	Mairie de Beaulieu
Jean-François FARY	Mairie de Charbonnier les Mines
Chantal DE MONTARD	Mairie de Dallet
Sébastien ALLART	Mairie d'Issoire
Jacques MAGNE	
Hélène FEDERSPIEL	Mairie de la Roche Noire
Rolande LAKBAL	Mairie des Pradeaux
Alain ROUBILLE	Mairie de Mirefleurs
Daniel BORIE	Mairie de Nonnette
Gérard GOURBEYRE	Mairie d'Orbeil
Jean-Pierre GUEUGNOT	Mairie d'Orsonnette
Claude MASSEBOEUF	Maire de Parent
Patricia CHAPUT	Mairie de Vic le Comte
Jacques CARTERON	Mairie d'Yronde et Buron
Mireille FABISIAK	Chambre d'Agriculture 63
Mady ROMERO	Fédération Départementale pour l'Environnement et de la Nature 63
Julien SAILLARD	CEN Auvergne
Vincent LEGE	CEN Auvergne
Ludovic TAILLAND	LPO Auvergne

Sont excusés : L'Agence de l'eau Loire Bretagne, le Conseil Général, l'Etablissement Public Loire, les mairies de Cournon-d'Auvergne, Pérignat-sur-Allier et Pont-du-Château, le Syndicat des Carrières et matériaux de la région Auvergne.



M le Maire d'Orbeil accueille les participants. Mme la Sous-Préfète d'Issoire introduit la réunion et laisse la parole à M SAILLARD du Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne, animateur pour le compte de l'Etat du site Natura 2000 Val d'Allier Alagnon. La présentation du Conservatoire est jointe au présent compte-rendu.

Discussions générales sur la démarche Natura 2000

Sur la présentation de la démarche Natura 2000 lors d'une réunion du Conseil municipal de Dallet, Mme DE MONTARD fait part de cette expérience positive de la commune et précise l'intérêt de cette présentation pour l'ensemble des élus. M SAILLARD rappelle aux élus présents que cette présentation peut se réaliser à la demande d'autres communes. Le CEN Auvergne reste à disposition pour toute information.

Discussions générales sur les espèces exotiques envahissantes

Mme DE MONTARD demande s'il existe des études récentes sur les espèces exotiques envahissantes, et plus précisément sur l'impact de l'ombre sur la croissance de la Renouée, elle prend pour exemple les expérimentations du CEN à Dallet. M SAILLARD indique que cette expérimentation a pour but de relancer une dynamique de régénération de la forêt alluviale bloquée par la densité des massifs de Renouées, et non de lutter directement contre la Renouée. Il s'agissait de tester la plantation d'arbres de hauts jets dans ces massifs, permettant de s'affranchir de leur entretien. Cette expérimentation, réalisée dans le cadre de Loire Nature, est en cours mais ne présente pas assez de recul pour montrer des résultats significatifs. M SAILLARD précise également que des travaux de recherche sur les Renouées asiatiques et leur gestion ont été réalisés récemment par l'Université de Lyon et que les résultats sont en cours de publication. *Précision après réunion* : ils montrent notamment une très bonne tolérance à la fauche de certaines renouées (S. ROUIFED, 2011).

M BIANCO demande si la vente du Buddleia est toujours possible. M SAILLARD répond affirmativement et précise que certaines espèces comme la Jussie ont pu être interdites à la vente mais la procédure nécessaire est très complexe. Par ailleurs, l'interdiction à la vente est souvent suivie de la commercialisation de nouvelles espèces ou variétés potentiellement invasives.

M BIANCO note que la mise en place d'un arrêté préfectoral sur l'obligation des propriétaires à éliminer l'Ambroisie est une très bonne chose, mais que peu de personnes connaissent cet arrêté et cette plante, il demande si des mesures de communication-publicité sont prévues. M SAILLARD explique que l'Agence Régionale de Santé a engagé un travail d'animation et de communication sur l'Ambroisie à l'attention des acteurs et du public. Concernant les pêcheurs, une information sur les espèces envahissantes a été réalisée par le Conservatoire et diffusée en 2009 par la Fédération de Pêche du Puy-de-Dôme avec le magazine distribué lors de l'achat d'une carte de pêche. Dans le cadre de l'animation 2013, le Conservatoire enverra aux communes du site Natura 2000 une note sur les espèces exotiques envahissantes avec un guide de reconnaissance des principales plantes. Mme la Sous-Préfète d'Issoire indique que les communes pourraient jouer ce rôle en attendant les actions de l'Etat ou de Natura 2000.

Mme la Sous-Préfète d'Issoire souligne l'intérêt de l'envoi d'une note sur les espèces exotiques envahissantes, et souhaiterait que la lettre d'accompagnement mette l'accent sur une diffusion de l'information aux administrés des communes. M ANTOINE demande s'il y aura un renvoi au site Internet sur la note, M SAILLARD répond positivement et propose de transmettre un petit texte à encarter dans les bulletins municipaux avec des photos mises à disposition des communes.

Mme DIDELOT remarque que les communes du site Natura 2000 sont concernées par les plantes exotiques envahissantes, mais que pour être efficace, une campagne beaucoup plus large doit être mise en place. M SAILLARD indique que la liste régionale des plantes exotiques envahissantes ainsi

qu'une enquête sur ce thème ont été transmises en 2009 à l'ensemble des communes d'Auvergne, et qu'il serait effectivement intéressant de renouveler une telle information mais cela ne relève plus de Natura 2000.

Pour conclure ce thème, M SAILLARD nuance le débat sur les espèces exotiques envahissantes en rappelant que les effets sur la biodiversité ne sont pas toujours connus. Ce sont souvent des espèces pionnières qui s'installent sur des milieux remaniés soit naturellement soit par l'Homme. Aussi, la meilleure protection est donc la prévention, notamment en évitant les travaux susceptibles de favoriser ces espèces, en maintenant le couvert végétal originel, en surveillant l'apparition de nouvelles espèces afin de pouvoir agir précocement, et en communiquant auprès des acteurs.

Discussions sur le suivi des projets

Mme DIDELOT incite l'animateur Natura 2000 à porter attention au projet de voie verte. M SAILLARD rappelle qu'effectivement un tel projet n'est pas anodin dans la mesure où il peut entraîner un revêtement artificiel pour permettre l'accès aux handicapés, aux rollers ou aux poussettes. Sur le val d'Allier, les pistes étudiées par le Grand Clermont se situent principalement à l'extérieur du site Natura 2000, ce dernier étant limité aux habitats naturels autour de la rivière. Cependant, cet aménagement coûteux constituera un obstacle potentiel à la dynamique fluviale s'il est situé au sein de l'espace de mobilité. Un cheminement aménagé n'apparaît donc pas incompatible avec la protection du val d'Allier à condition qu'il prenne bien en compte les enjeux de biodiversité et de dynamique fluviale, quitte peut-être à s'écartier sur certains tronçons du label voie verte. Des réflexions ont déjà été menées sur la faisabilité d'un sentier accessible à tout public en bord d'Allier avec une labellisation "tourisme et handicap" mais les aléas de crue et d'érosion rendent un tel projet peu pérenne et donc coûteux dans le temps. Mais l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite peut aussi se faire avec une aide humaine et des équipements de type joëlette.

Discussions autres

Mme la Sous-Préfète d'Issoire demande s'il est possible d'organiser une réunion de terrain avec le comité de pilotage pour illustrer ou débattre de points concrets sur le site Natura 2000. M SAILLARD et M ANTOINE répondent qu'il s'agit effectivement d'une proposition intéressante, et qu'une proposition sera envoyée avec ce présent compte rendu.



Mme la Sous-Préfète d'Issoire remercie la commune d'Orbeil pour la qualité de l'accueil, elle remercie le Conservatoire pour son travail et les participants pour leur attention avant de conclure la réunion.

M le Maire d'Orbeil remercie les participants et clôture la séance.



Réunion du comité de pilotage du site Natura 2000

Val d'Allier Jumeaux - Alagnon

20 mars 2013, Orbeil



PLAN
LOIRE
GRANDEUR NATURE





Réunion du comité de pilotage du site Natura 2000 Val d'Allier Jumeaux - Alagnon 20 mars 2013, Orbeil



Ordre du jour

- ✓ Bilan de la consultation sur la modification du périmètre
- ✓ Bilan des actions 2012
 - contractualisation charte Natura 2000
 - contrats Natura 2000 en cours et projets de contrats
 - suivi des projets, procédures et études d'incidence
 - travaux de gestion
 - actions de communication
 - suivis scientifiques
- ✓ Programme d'actions envisagé en 2013
- ✓ Questions diverses



Proposition en 2012 d'ajustement du périmètre Natura 2000 selon les principes suivants

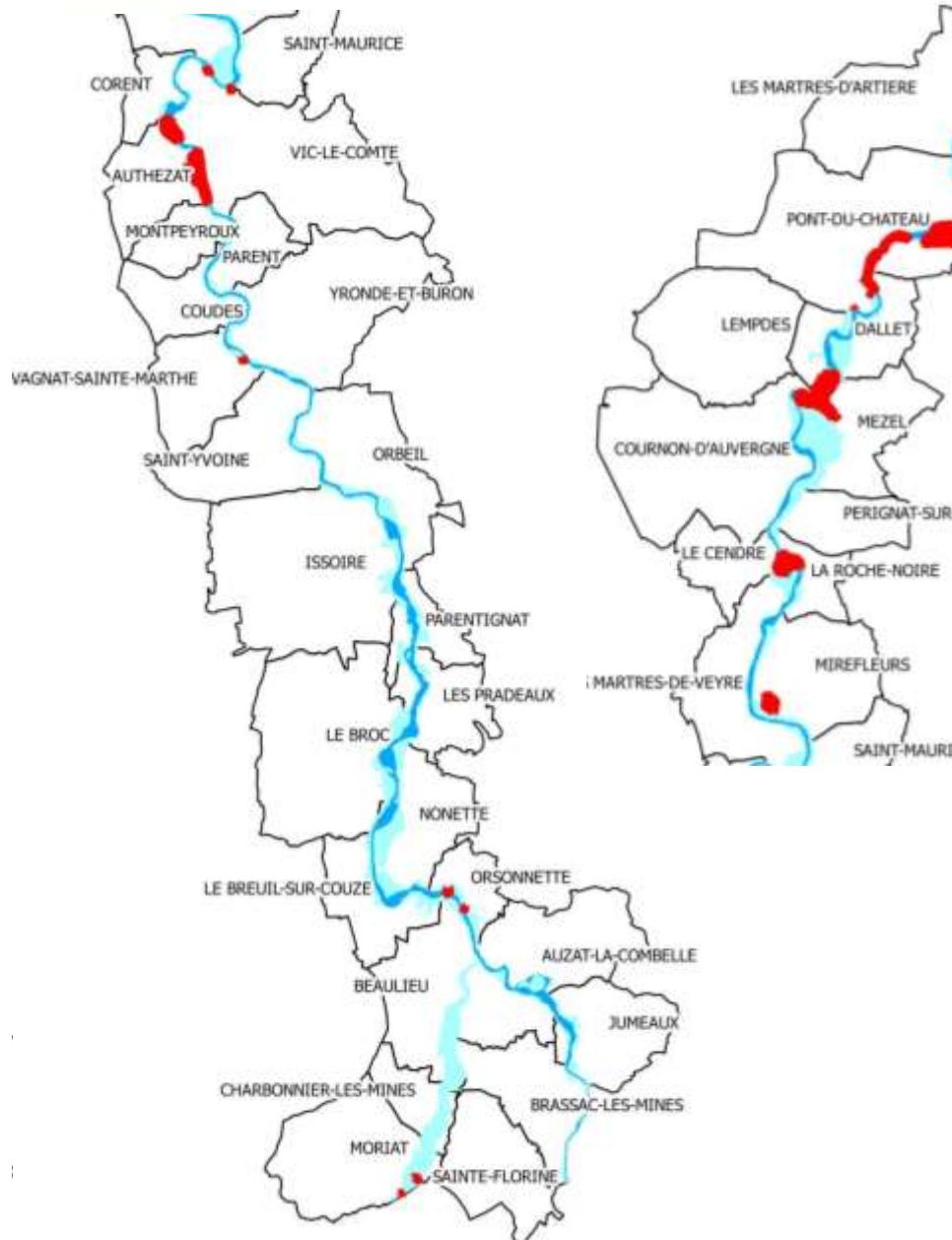
- ✓ assurer la présence des habitats et habitats d'espèces au sein du site
 - ✓ permettre un caractère opérationnel aux mesures contractuelles prévues
 - ✓ donner une lisibilité la meilleure possible vis à vis des acteurs locaux
- préférentiellement des limites cadastrales contenant les enjeux biologiques, calées autant que possible sur des limites visibles

Evolution de la surface : 2 419 ha contre 2 343 ha auparavant
(2 464 ha présentés lors du comité avec un accord en attente, finalement non obtenu)

- Validation par le comité de pilotage le 12 janvier 2012
- Procédure de consultation des communes et EPCI



Bilan de la contractualisation de la charte Natura 2000



Animation 2012 :

- ✓ relance de quelques propriétaires

Contractualisation 2012

1 charte sur 28 ha (Syndicat de Basse Limagne)

Total contractualisations 2009-2012

19 chartes pour 148 ha
(8 collectivités engagées)



Bilan du contrat Natura 2000 Marais salés (2008-2013)



Sur les marais salés de Ste Marguerite, du Sail et des Saladis :

- ✓ suppression de 2110 m³ de remblais sur le Sail (30 m³ sur les Saladis)
→ progression des habitats "pré salé" de 0,38 ha à 0,60 ha (+56%)
- ✓ plantation et entretien de 540 mètres de haie au Sail
- ✓ mise en défens par monofil sur les Saladis
→ maintien de l'existant mais peu d'amélioration du fait de la forte fréquentation
- ✓ travaux de débroussaillement, d'entretien courant
→ Saladis : maintien d'espaces non sensibles pour le public
→ Ste Marguerite : entretien pour l'accueil du public
- budget final de 42 124 €, conforme au prévisionnel



Et après :

→ entretien courant par chantiers d'insertion de Gergovie Val d'Allier, et appui technique/suivi du CEN au titre de l'animation N2000





Premiers résultats du contrat Natura 2000 sur l'étang des Boires à Pont-du-Château

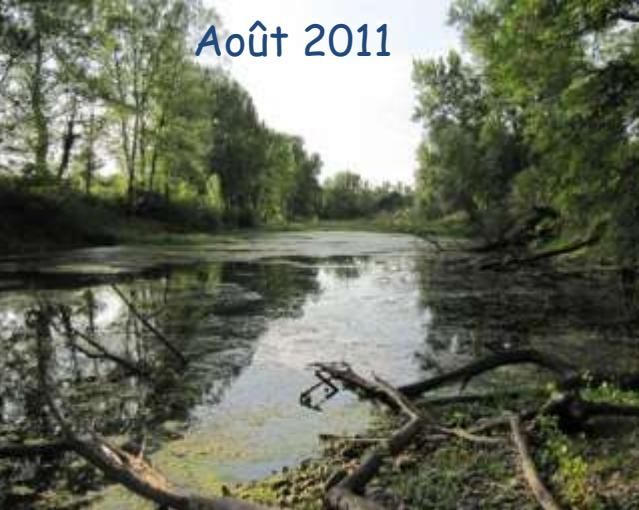
Contrat signé en 2011 par la commune de Pont-du-Château



Pont-du-Château



- ✓ objectif : élimination du Lagarosiphon (unique station du Puy-de-Dôme)
- ✓ création de hauts-fonds fin 2011 par déblais-remblais pour que l'étang soit hors d'eau 1 à 3 mois/an
- ✓ semis de Baldingère sur hauts-fonds et plantations d'arbres sur rives
- ✓ pose d'un panneau de sensibilisation en 2012



Août 2011



Novembre 2011



Août 2012

- Plus de Lagarosiphon en 2012, à confirmer dans l'avenir
- Très bonne recolonisation spontanée de la végétation indigène
- Quelques tâches de Jussie, arrachées manuellement en 2012 avec complément de déblais/remblais (non prévu initialement)





Projet de contrat Natura 2000 sur la reconversion de plantations en forêt alluviale



Projet en cours d'élaboration

- ✓ 20 ha de plantations à Pont-du-Château (acquisition CEN), définition travaux en cours
 - ✓ 27 ha d'anciennes plantations à Parentignat (convention de gestion avec le Domaine de Parentignat)
 - ✓ 1 ha de peupleraie à Vinzelles (site N2000 Dore-Allier, convention avec un privé)
 - ✓ peut-être 10 ha du champ captant du Broc (projet de convention avec SIVOM)

→ dépôt du contrat en 2013 par le CEN

- ✓ Communal de Charbonnier (6,5 ha) sur l'Alagnon
 - Possibilité de financement sur le contrat val d'Allier du Plan Loire
 - Plantations forestières et suppression d'un enrochemen t en 2013-2014
 - ✓ Réflexion avec la Fédération de pêche 63 pour un contrat sur les annexes hydrauliques





Animation suivi des procédures, projets et études d'incidence

Objectifs = suivre et mettre en cohérence les procédures, projets et études d'incidences avec les enjeux Natura 2000

Conseils sur projets en amont ou en dehors du champ réglementaire d'évaluation des incidences :

- ✓ canalisation rejet nouvelle usine de traitement de Clermont
- ✓ projet de protection de berge au Cendre
- ✓ enfouissement ligne électrique aux Martres de Veyre → projet abandonné par rapport aux impacts potentiels sur marais salés
- ✓ PLU Mezel, La Roche Noire, Les Martres de Veyre → + 40 ha de forêts alluviales inscrites par la commune de Mezel en espaces boisés classés
- ✓ Dossier loi sur l'eau aménagement du seuil de Pont-du-Château

Contributions dans le cadre d'études d'évaluation des incidences

- ✓ curage prise d'eau d'irrigation au Breuil-sur-Couze
- ✓ projet curage prise d'eau d'irrigation au Broc
- ✓ suppression épi et mise en place enrochements aux Mayères
- ✓ étude sur aménagements d'assainissement sur l'A75
- ✓ plusieurs manifestations sportives





Animation suivi des procédures, projets et études d'incidence



Conseils sur travaux en dehors du champ réglementaire d'évaluation des incidences :

- ✓ destruction d'arbres aux Martres d'Artière
- ✓ remise en état après création chemin dans forêt alluviale liée aux travaux d'entretien du DPF
- ✓ coupe à blanc de forêt alluviale et installation de paintball sur DPF à Dallet
- ✓ protection de berge sauvage au Broc



Suivi d'études de projet

- ✓ étude digue/passerelle à Beaulieu
- ✓ étude de définition des aires d'alimentation des captages à Pont-du-Château
- ✓ étude d'aménagement d'une voie verte
- ✓ étude itinéraires de promenade Agglomération clermontoise
- ✓ élaboration SAGE Allier Aval
- ✓ étude DREAL Auv. sur les gravières du val d'Allier
- ✓ étude DREAL Auv. sur les volumes prélevables de l'Allier
- ✓ enjeux relatifs à l'Allier dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique



...

Rappel de la stratégie :

- intervention précoce sur les espèces en émergence (Lagarosiphon, Paspale à deux épis, Egérie dense, Buddléia)
- veille préventive sur bras morts épargnés
- intervention sur front de colonisation (Jussie à Issoire)

Paspale à deux épis

- ✓ découvert en 2010 sur l'étang du Mas (seule station de cette espèce en Auvergne)
- ✓ intervention difficile car Paspale déjà bien répandu sur tout l'étang et contraintes liées à la vocation touristique du site
- ✓ Expérimentations en 2011-2012 peu concluantes, réflexion en cours
- ✓ Sensibilisation services municipaux et association de pêche





Autres travaux de gestion Lutte contre les plantes exotiques envahissantes

Jussie sur le plan d'eau du Mas à Issoire

- ✓ Station la plus en amont du val d'Allier (présence continue en aval de Mirefleurs)
- ✓ Arrachage manuel pluriannuel dans l'objectif de faire fortement régresser la station voire l'éliminer



Volume arraché en litres

2009	2010	2011	2012
170	20	80	19

Buddléia (arbre à papillons) à Cournon

- ✓ Seule station spontanée connue sur le val d'Allier 63
- ✓ Coupe par le CEN en 2011 d'env. 20 pieds en bord de cours d'eau pour éviter dissémination des graines
- ✓ Coupe des rejets en 2012 par la ville de Cournon



Egérie dense à Dallet

- ✓ Unique station de cette espèce dans le Puy-de-Dôme
- ✓ Sensibilisation 2011-2013 du propriétaire
- ✓ Pas d'intervention possible (maintien du plan d'eau pour l'usage irrigation)





Autres travaux de gestion Lutte contre les plantes exotiques envahissantes

Ambroisie sur le val d'Allier

- ✓ Espèce en début d'expansion sur le val d'Allier
 - ✓ Arrêté préfectoral du 11 juillet 2012 au titre du code de la santé publique rendant obligatoire dans le Puy-de-Dôme la destruction de l'ambroisie par les propriétaires ou gestionnaires de terrains
- Intervention CEN/DDT63 en août sur zone amont du val d'Allier 63 (front amont de colonisation, objectif = éviter dissémination graines)
- ✓ Recherche des stations et arrachage manuel sur l'Allier entre Authezat et Dallet par le CEN
 - ✓ Recherche des stations et arrachage manuel sur l'Allier entre Jumeaux et Sauvagnat par l'entreprise intervenant pour la DDT 63 sur l'entretien du Domaine Public Fluvial, après cadrage technique du CEN
- 1600 kg arrachés sur 8 secteurs, souvent à proximité d'ouvrages routiers

Perspective 2013 : intervention plus précoce par la DDT 63 et les chantiers d'insertion de Gergovie Val d'Allier Communauté avec l'appui technique du CEN



Autres travaux de gestion Gestion hydraulique du pré salé de Ste Marguerite (commune de St-Maurice-ès-Allier)

Destruction du pré salé à l'été 2011 avec
creusement de drains par l'Usine des eaux
(problématique d'inondation du chemin)

→ conciliation à l'amiable privilégiée

- ✓ remise en état en sept. 2011 assurée par l'Usine sous le contrôle technique du CEN
- ✓ accord sur la gestion des écoulements
- ✓ un passage en oct. 2012 d'entretien manuel des écoulements par le CEN
- ✓ Etat naturel du pré salé retrouvé en 2012





Réunion du comité de pilotage du site Natura 2000
Val d'Allier Jumeaux - Alagnon
20 mars 2013, Orbeil



Actions de communication / sensibilisation

Objectifs = informer et sensibiliser les élus, les riverains, les scolaires sur la biodiversité et les enjeux Natura 2000

Présentation de Natura 2000 au Conseil municipal de Dallet
Favoriser la prise en compte de N2000 dans les projets de la commune

Journée d'information sur les forêts du val d'Allier
avec le CRPF

Présentation en lien avec le Syndicat de Chadieu de
la gestion forestière menée sur la forêt de Chadieu
(engagée dans la charte N2000)

Formation des élèves ingénieurs de Vetagro Sup
Présentation sur le terrain des enjeux du val d'Allier
et de la démarche Natura 2000



Site Internet Natura 2000
Gestion des actualités
8174 connexions en 2012 avec 16138 pages visitées



Actions de communication / sensibilisation Migration du site Internet



Migration du site www.natura2000-valdallier-alagnon.fr vers <http://val-allier-63.n2000.fr/>

→ rassembler les sites Natura 2000 du val d'Allier dans le Puy-de-Dôme

- ZSC Val d'Allier Alagnon
- ZSC Zones alluviales de la Confluence Dore-Allier
- ZPS Val d'Allier St-Yorre - Joze

→ apporter les informations techniques aux acteurs locaux

→ apporter les données des documents d'objectifs aux bureaux d'étude, étudiants,...

→ utilisation de la pépinière de sites web Natura 2000 de l'ATEN (cohérence avec autres sites Natura 2000 et notamment <http://val-allier-03.n2000.fr>)

Participer

► Chartes

► MAET

► Contrats

► Téléchargements

► Evaluations d'incidences

► Contacts

Accueil > Participer

Actualités**Prochaine réunion du Copil le 20 mars à Orbeil**

08/03/2013

Site val d'Allier - Alagnon

Le 20 mars prochain se tiendra, sous la présidence de Madame la Sous-Préfète d'Issoire, la réunion du Comité de pilotage du site Natura 2000 Val d'Allier Alagnon.

Possibilité d'animations et de conférences sur l'Allier

08/03/2013

Val d'Allier dans le Puy-de-Dôme

A la demande de collectivités, d'écoles ou d'associations riveraines du val d'Allier, le Conservatoire, en lien avec la LPO Auvergne sur le site Dore-Allier, peut organiser des conférences ou des animations sur le Val d'Allier (prise en charge possible du coût au titre de l'animation Natura 2000). Au travers de vues aériennes du val d'Allier ou directement au bord de l'eau, il s'agit de faire découvrir au public les multiples enjeux de cette rivière. N'hésitez pas à contacter le Conservatoire pour plus d'informations (**rubrique contact**).

**Réunion des Copil Dore-Allier le 6 décembre 2012 à Maringues**

08/03/2013

Sites ZSC et ZPS "Dore-Allier"

Le 6 décembre dernier à Maringues se sont réunis, sous la présidence de Monsieur le



Le Val d'allier dans le 63

▶ Val d'Allier Alagnon

[Espèces](#)[Habitats](#)[Document d'objectifs](#)[▶ Zones alluviales de la confluence Dore-Allier](#)[▶ Val d'Allier St-Yorre - Joze](#)[Accueil](#) » [Le Val d'allier dans le 63](#) » [Val d'Allier Alagnon](#) » [Habitats](#)

Les habitats d'intérêt communautaire du Val d'Allier - Alagnon

La cartographie des habitats réalisée a permis de mettre en évidence que la surface totale des habitats concernés par l'annexe II de la directive habitats représente plus de 41 % de la surface totale du site.

Habitat	Superficie en ha	% du périmètre	Téléchargez la Fiche Habitat
Végétation annuelle pionnières des grèves sableuses (3270 -2)	18,86	0,8	Fiche Habitat
Végétation annuelle pionnière des vases et limons humides (3130 -3)	3,77	0,16	Fiche Habitat
Herbiers aquatiques (3150 -1)	1,07	0,05	Fiche Habitat
Pelouses à orpins et Armoise champêtre (6210 -38)	3,76	0,16	Fiche Habitat
Prés salés continentaux* (1340)	4,45	0,19	Fiche Habitat
Mégapohorbiaies eutrophes (6430 -4)	1,05	0,04	Fiche Habitat
Forêt alluviales à bois tendre * (91E0 -1 et -3)	410,43	17,5	Fiche Habitat
Forêt alluviales à bois dur (91F0 -3)	517,95	22,1	Fiche Habitat
TOTAL	961,34	41,35	

* Habitat prioritaire



Participer

► [Chartes](#)

► [MAET](#)

► [Contrats](#)

► [Téléchargements](#)

► **Evaluations d'incidences**

► [Contacts](#)

Accueil > Participer > Evaluations d'incidences

Evaluations d'incidences

Les projets **susceptibles d'affecter de façon notable** les habitats ou espèces d'intérêt communautaire présents dans un site Natura 2000 doivent faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences **au regard des objectifs de conservation** du site Natura 2000.

Le dispositif d'évaluation des incidences repose principalement sur un système de **listes d'activités** susceptibles d'avoir un impact significatif sur un site Natura 2000 (qu'elles soient basée au sein du périmètre, ou à l'extérieur). Celles-ci énumèrent les « **documents de planification, programmes ou projets d'activités, de travaux, d'aménagements, d'installation, de manifestations ou d'interventions dans le milieu naturel** » soumis à évaluation des incidences Natura 2000.



1 - La liste nationale

Cette liste comporte 29 items. Sauf mention contraire, les activités figurant dans cette liste sont soumises à l'obligation d'évaluation des incidences Natura 2000, qu'ils soient situés ou non dans le périmètre d'un site Natura 2000.

[Consulter la liste](#)

2 - Les listes locales

Deux listes :

**Participer**[▶ Chartes](#)[▶ MAET](#)[▶ Contrats](#)**▶ Téléchargements**[▶ Evaluations d'incidences](#)[▶ Contacts](#)

Accueil » Participer » Téléchargements

Téléchargements

Cartographies

- [localisation des 3 sites sur le Puy-de-Dôme](#)

Val d'Allier Alagnon

- [Localisation du site sur fond communal](#)
- [Localisation du site sur photo aérienne au 10 000^{ème} \(fichier lourd\)](#)
- [Localisation du site sur fond IGN au 10 000^{ème} \(fichier lourd\)](#)
- [Fichiers SIG du périmètre \(RDF93, formats SHP et MIF/MID\)](#)

Zones alluviales de la confluence Dore-Allier

- [localisation du site sur fond communal](#)
- [Localisation du site sur photo aérienne au 10 000^{ème} \(fichier lourd\)](#)
- [Localisation du site sur fond IGN au 10 000^{ème} \(fichier lourd\)](#)
- [Fichiers SIG du périmètre \(RDF93, formats SHP et MIF/MID\)](#)

Val d'Allier St-Yorre/Joze

- [localisation du site sur fond communal](#)
- [Localisation du site sur photo aérienne au 15 000^{ème} \(fichier lourd\)](#)
- [Localisation du site sur fond IGN au 15 000^{ème} \(fichier lourd\)](#)
- [Fichiers SIG du périmètre \(RDF93, formats SHP et MIF/MID\)](#)

Documents d'Objectifs

Val d'Allier Alagnon

- [Partie texte](#)
- [Atlas cartographique, partie 1, partie 2, partie 3](#)
- [Plaquette de présentation du site](#)
- [Liste des membres du Comité de pilotage Copil](#)

Fiches espèces extraites du Docob

L'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)

La Barbastelle d'Europe (*Barbastellus barbastellus*)



Réunion du comité de pilotage du site Natura 2000
Val d'Allier Jumeaux - Alagnon
20 mars 2013, Orbeil



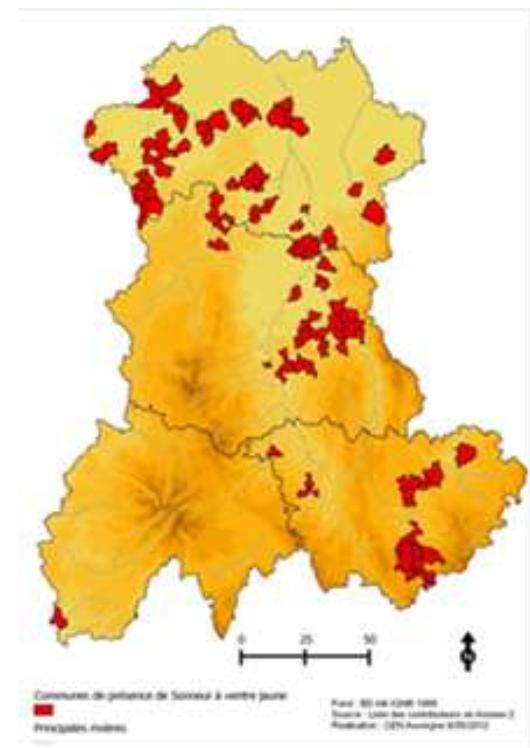
Suivi du Sonneur à ventre jaune

- Espèce Directive Habitats, classée vulnérable en France et en Auvergne, en régression
- Espèce non mentionnée dans le Document d'objectifs du site Val d'Allier Alagnon
- Sols drainants du val d'Allier peu favorables à l'espèce
- Quelques observations citées sur Orbeil

Objectifs = évaluer l'état de conservation de cette espèce sur le site (suivi coordonné avec le site N2000 Dore-Allier)

Protocole :

- prospections de terrain à Orbeil entre mai et août 2012
- identification et comptage de la population



Suivi du Sonneur à ventre jaune

Résultats :

Confirmation d'une population se reproduisant dans les vasques granitiques en bord d'Allier à Orbeil

Bonne adaptation de la population aux contraintes hydrauliques (crue en mai)

33 individus comptabilisés, effectif important au regard de la taille du site ($< 200 \text{ m}^2$)

→ Etat de conservation favorable sur le site N2000

Suivi coordonné avec le site N2000 Dore-Allier → Sonneur observé sur une seule station à Noalhat en limite extérieure du site N2000





Réunion du comité de pilotage du site Natura 2000 Val d'Allier Jumeaux - Alagnon 20 mars 2013, Orbeil



Actions prévues en 2013

- Animation

- ✓ concertation avec acteurs locaux
- ✓ promotion des outils Natura 2000
- ✓ suivi mise en œuvre des contrats
- ✓ suivi des projets, études d'incidences et autres procédures

- Gestion

- ✓ veille annuelle préventive sur plantes envahissantes
- ✓ définition et appui DDT 63 sur lutte contre l'Ambroisie sur le DPF
- ✓ définition et appui travaux Gergovie Val d'Allier Communauté
- ✓ gestion des écoulements sur le pré salé de Ste Marguerite

- Communication

- ✓ suivi du site Internet www.val-allier-63.n2000.fr
- ✓ actions de sensibilisation (conférences, chantiers bénévoles)
- ✓ envoi d'une note technique aux communes sur les plantes envahissantes





Réunion du comité de pilotage du site Natura 2000
Val d'Allier Jumeaux - Alagnon
20 mars 2013, Orbeil

Questions diverses



Toutes les infos et actualités du site sur
[Http://val-allier-63.n2000.fr/](http://val-allier-63.n2000.fr/)